

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :

**Désignation de 3 experts indépendants de la Commission de présentation chargés de
préavisier l'élection des membres de la Cour des comptes**

Préambule

La Commission de présentation est composée de 9 députés et de 4 experts indépendants (art. 131, Constitution vaudoise - CST-VD). Celle-ci est désignée en début de la législature par le Grand Conseil pour une durée de 5 ans. Pour rappel, les experts ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'une part de l'élection des juges et juges suppléants cantonaux, des juges et juges suppléants du Tribunal neutre et du procureur général, et d'autre part de l'élection des membres de la Cour des comptes (art. 160, Loi sur le Grand Conseil - LGC).

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation sur la désignation de 3 nouveaux experts pour la législature 2017-2022.

Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie les mardi 30 en fin d'après-midi et mercredi 31 mai toute la journée à la Salle des Charbon, Place du Château 6, à Lausanne pour traiter de ce préavis. Elle était composée des députés suivants : M. Jacques Ansermet (Président), Mmes Anne Baehler Bech, Fabienne Despot (uniquement le matin du 31 mai 2017), Jessica Jaccoud (excusée le 30 mai 2017) ; MM. Manuel Donzé, Laurent Miéville (excusé le 30 mai 2017), Jacques Perrin, Nicolas Rochat Fernandez (Vice-président), Jean-Marie Surer (excusé le 31 mai 2017). M. Fabrice Lambelet a tenu les notes de séance et a rédigé la synthèse avec compétence et efficacité, ce dont nous le remercions très chaleureusement.

Procédure

À la suite d'une analyse fouillée menée par le Bureau du Grand Conseil sur les différentes élections judiciaires à venir lors du 2^e semestre 2017, la commission a été mandatée formellement par le Bureau du Grand Conseil dans un courrier du 10 janvier 2017. En effet, afin qu'ils puissent être élus le mardi 27 juin 2017 et ainsi siéger directement avec la commission en prévision du 2^e semestre chargé, le Bureau a décidé de donner son feu vert à la commission pour débiter son processus de recrutement de 4 experts. Par ailleurs, le Bureau a choisi de ne pas dissocier le traitement des experts sortants et de nouveaux experts qui seraient recrutés pour remplacer ceux ne souhaitant pas poursuivre leur fonction. La commission a donc suivi la méthode utilisée lors de diverses élections ayant eu lieu tout au long de la législature 2012-2017. Les quatre postes ont été mis au concours dans la Feuille des avis officiels (FAO) du mardi 7 février 2017.

À l'issue de cette mise au concours, le mercredi 8 mars 2017, la commission a reçu les dossiers de 4 candidats.

Préavis de la Commission de présentation

La Commission de présentation a élaboré son choix en suivant ses critères fixés, c'est-à-dire en fonction de ses besoins, mais également en se souciant de garantir l'indépendance de cette dernière.

La commission a entendu les candidats selon les modalités d'entretien définies par la commission au début de la législature politique, qui couvrent notamment les thèmes suivants : les motivations du candidat, ses connaissances de l'environnement vaudois et sa vision de la justice, ses compétences juridiques et ses aptitudes personnelles.

Parmi les candidatures reçues, la commission a préavisé positivement pour trois candidats :

- M. Cédric Briand, Directeur d'une fiduciaire et expert actuel de la commission ;
- M. José Giavazzi, Directeur d'une fiduciaire et expert actuel de la commission ;
- Mme Isabelle Terrier, Magistrate de la Cour des comptes du canton de Genève.

Sur les 4 postes à repourvoir, 3 l'ont été seulement, il reviendra donc à la prochaine Commission de présentation d'ouvrir, à nouveau, l'appel à candidatures pour trouver le 4e expert manquant.

Conclusion

La Commission de présentation préavise unanimement en faveur de l'élection de Mme Isabelle Terrier et de MM. Cédric Briand et José Giavazzi dont les compétences correspondent pleinement aux exigences requises pour les postes d'experts indépendants lors de la législature 2017-2022 au sein de la commission.

Chésérèx, le 14 juin 2017

Le Président-rapporteur :
(signé) Jacques Ansermet

Les dossiers des candidats sont à disposition des députés qui veulent les consulter. Les dossiers sont en mains du Secrétariat général du Grand Conseil. Ils seront aussi disponibles, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.